



FICHE TECHNIQUE N° 273

einZA Novatrol Alpenöl

huile protectrice contre les intempéries pour le bois,
base aqueuse, pour extérieur

I. Produit

einZA Novatrol Alpenöl est une huile protectrice qui forme un film de protection contre les infections microbiologiques du bois. Elle est élaborée sur une base végétale avec des huiles naturelles, pénètre très en profondeur et ne forme qu'un film très fin. conf. à la norme EN 927-1:1996, et convient à tous les éléments de bois de dimension non-conformes en extérieur tels que, par exemple, les façades bois, les avant-toits, pergolas, balcons, clôtures et les surfaces de bois usagé sablées.

einZA Novatrol Alpenöl pénètre en profondeur, protège le bois et intensifie son optique naturelle.

Grâce à la lubrification des surfaces bois exposées aux intempéries au moyen de einZA Novatrol Alpenöl, ces surfaces sont conservées et deviennent hydrophobes. La protection naturelle et régulatrice d'humidité sur les surfaces qui en résulte permet une ouverture des pores et une bonne capacité de diffusion. Les pigments de lasure micronisés garantissent une excellente protection contre les rayons UV et assurent une protection préventive contre le grisonnement prématuré.

Type de matériau	huile de protection pour bois en extérieur, résiste aux intempéries, sur base aqueuse
Agent actif	< 0,30 % pondéral IPBC
Usages	Protection et soin pour tous les éléments de bois de dimension non-conformes en extérieur.
Coloris	grande sélection de coloris de lasure possibles avec la base 0 (incolore) du einZA mix
Densité	env. 1,00 = 1.000 g/l
Rendement	env. 120 - 160 ml/m ² en 2 traitements, selon le taux d'absorption du support.
Durée de séchage (20 °C, 65 – 75 % taux d'humidité relative de l'air)	Sec à la poussière après env. 3 heures – recouvrable après env. 8 heures.
Base liante	huiles naturelles végétales diluables à l'eau
Conditionnements	1 l - 5 l - 10 l

II. Propriétés

- Huile de protection pour bois sur base aqueuse et résistante aux intempéries.
- Protection et soin sur base végétale.
- Pénètre en profondeur, lasure formant un film très fin conf. à la norme EN 927-1:1996.
- Permet une protection de la couche contre les infections microbiologiques du bois.
- La protection naturelle et régulatrice d'humidité sur les surfaces bois.
- Ouverture des pores et capacité de diffusion.
- Protection préventive contre un grisonnement prématuré.

III. Succession des couches et techniques d'application

Indications de mise en œuvre:

Agiter avant l'usage et appliquer non-dilué.

L'application peut s'effectuer soit à la brosse, soit en pulvérisation, en immersion, en bain ou avec un appareil à enduire.

veuillez vous tourner !

En présence d'une humidité de l'air supérieure à 85 % et des températures inférieures à +8°C ou supérieures à +25°C ou encore en présence de rayonnement direct du soleil, ne pas employer einzA Novatrol Alpenöl.

Préparation des supports:

Les supports doivent être secs, propres, porteuses et exemptes de graisse, de poussière et d'huile, ainsi que de substances ayant la tendance à séparer.

Il faut vérifier si les supports sont aptes à être recouverts. En présence de bois souples riches en résines ou de conifères, il peut se produire une sortie de résine gênante. Celle-ci doit impérativement être éliminée aussi soigneusement que possible.

Il convient de respecter les consignes énumérées dans le cahier des charges n° 18 émis par le BFS et intitulé „revêtements sur bois et dérivés du bois en extérieur“.

Poncer légèrement et dans les règles de l'art les surfaces bois lisses tout en respectant la direction des fibres ; pour cette opération, nous conseillons le recours à du papier de verre à grain 80. Les surfaces ainsi traitées doivent ensuite être soigneusement dépoussiérées.

Les arêtes tranchantes doivent être arrondies afin d'assurer un revêtement suffisant du matériau.

Les conifères bruts de sciage, brossés ou coupés ainsi que les supports sablés ou décapés ne doivent en règle générale pas être traités préalablement de façon particulière.

L'humidité du bois ne doit pas excéder 20 %.

Les temps de séchage entre les différentes couches doivent impérativement être respectés.

Avant d'appliquer une couche sur une surface de grande taille, vérifier la teinte. Nous recommandons de procéder de façon générale à un essai.

Succession des couches:

Les supports traités préalablement en respectant les règles de l'art doivent recevoir une couche de fond avec einzA Novatrol Alpenöl.

Après un temps de séchage d'env. 8 heures, la couche suivante de einzA Novatrol Alpenöl peut être appliquée.

Stockage et nettoyage des instruments:

Stocker max. 2 ans au frais mais à l'abri du gel dans les emballages d'origine.

Les emballages entamés ne se conservent pas aussi longtemps.

Nettoyer les instruments immédiatement après l'usage avec de l'eau et un détergent.

Indication:

Utiliser les produits biocides avec précaution. Lire impérativement les informations relatives aux produits indiquées sur les étiquettes avant l'emploi.

IV. Consignes de sécurité

Ce produit est conforme à la réglementation sur le transport des matières dangereuses.

Toutes les informations relatives à cette réglementation sont disponibles dans la fiche de données de sécurité conformément au règlement CLP (GHS) et conformément à la directive émise par l'UE sous le numéro 1272/2008.

Accessibles en permanence sur www.einzA.com ou par e-Mail à sdb@einzA.com.

Veuillez respecter les indications sur les étiquettes des conditionnements !

Les informations contenues dans cette fiche technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour et doivent être considérées comme directives. Compte-tenu de la diversité des applications et des méthodes de travail, elles sont cependant non contractuelles et ne garantissent pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique. De plus, elles ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de vérifier, sous sa propre responsabilité, que nos produits sont conformes à l'utilisation qu'il compte en faire. En outre, nos conditions générales de vente sont en vigueur.

Édition 07/2022 - avec la parution de cette édition, dictée par l'évolution technique, toutes les fiches techniques antérieures perdent leur validité.